



1ère Compagnie d'Archers du Canton de Montluel

Samedi 19 et Dimanche 20 janvier 2019

Coupe des clubs Auvergne Rhône-Alpes Jeunes SALLE 2 x 18 m

QUALIFICATIF POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

Gymnase de Dagneux, route de Bressolles 01120 DAGNEUX (45°852747 ; 5°085226)

HORAIRES DES TIRS*				
	SAMEDI		DIMANCHE	
** Matin	Priorité aux poussins, benjamins, minimes, cadets de Rhône-Alpes			
	Manche de la Coupe Rhône-Alpes Jeunes		SOIR	**MATIN APRES-MIDI
Greffe	13h00	18h30	08h00	13h00
Echauffement	13h30	19h00	08h30	13h30
Début des tirs	14h00	19h30	09h00	14h00
Résultats-récompenses	17h30			18h00

* Horaires donnés à titre indicatif.

**** les départs du samedi et du dimanche matin n'auront lieu que si le nombre d'inscrits est supérieur à 12.** Merci de préciser vos coordonnées lors de votre inscription afin que nous puissions vous prévenir.

Les poussins sont admis que le samedi après-midi

***Échauffement sur blason à la distance pendant 30 mn, pas de volée d'essai.
Pas de pause entre l'échauffement et la reprise des tirs.***

Arbitres : Samedi Joël FONTENILLE, Danièle RENEVIER, Patrice BOULANGER
Dimanche Joël FONTENILLE, Sylvie CLEROTTE,

Blasons : **Arc classique :** Poussins 80 unique, centre à 1.10m du sol
 Arc classique : Benjamins, Minimes, 60 ou trispots sur demande à l'inscription
 Arc nu : cadets (minimes, cadets) 60 unique ou trispots
 Arc classique, Arc nu : Cadet à Sénior 3 40 ou trispots sur demande à l'inscription
 Arc à poulies : Cadet à Sénior 3 Trispots de 40

Avec la diversité des blasons, les modifications de dernière minute ne pourront être acceptées
Un tir éliminatoire sera organisé à la fin de chaque départs

Les récompenses seront décernées à l'issue des résultats le :

- **Samedi soir** vers 17h30 **AUX 3 PREMIERS CLUBS DE LA MANCHE + INDIVIDUELLES Jeunes**
- **Dimanche** vers 18h pour les autres catégories, suivis d'un vin d'honneur

Inscriptions : Poussins Benjamins, Minimes, Cadets , 6 €
 Juniors à Sénior 3 9 €

Inscription à effectuer en ligne <http://1acm.fr> ou par mail 1acm@free.fr avant le **17 janvier 2019**

Vous retrouverez cette invitation ainsi que le plan d'accès sur le site dans l'onglet « contacts »

Règlement par chèque à l'ordre de « ACM » à retourner à

Patrice Boulanger 586 route de Lagnieu 01150 BLYES ; Tel : 06.63.79.57.39

Les inscriptions accompagnées de leur règlement sont prioritaires

Des photos pourront être prises par nos soins lors de la compétition pour mise en ligne sur notre site, merci de nous le signaler si vous ne désirez pas apparaître sur ces photos.

Attention : licence "compétition" 2019 obligatoire avec l'indication du « certificat médical » et de la **photo ou pièce d'identité.**

Chaussures de sport propres et tenue blanche ou de club obligatoire.



1ère Compagnie d'Archers du Canton de Montluel
Samedi 19 et Dimanche 20 janvier 2019

Manche de la coupe Rhône-Alpes Jeunes SALLE 2 x 18 m
Concours SALLE
(QUALIFICATIF POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE)

Club : **Responsable :**

Tél : (Conseillé) **Courriel :**

Nom-Prénom	Licence	Catégorie	H	F	CL	Arc		Départ				Montant
						CO	BB	Sam AM	Sam Soir	Dim matin	Dim AM	

Montant de l'inscription :

Inscriptions à retourner à :
Patrice Boulanger
586 route de Lagnieu - 01150 BLYES
courriel : 1acm@free.fr